



FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
REGION RHÔNE ALPES



COMITE DEPARTEMENTAL DE SAVOIE
Siège Social : 540 Rue de Belledonne – 73800 FRANCIN



Compte-rendu de la Réunion du Comité de Savoie Du vendredi 07 décembre 2018

Présents : Jean Pierre Jeannolin, Président

Léo Bonnevie, Cyntia Cantiget, Claude Dal Molin, Carmel Di Martino, Didier Griot, Geneviève Rubel, Fred Tramoy, Valentine Gaillardou, Michel Pillet, Guy Baton.

Secrétaire de séance : Véronique Bajollet

Excusés : Dominique Landraing, Noëlle Boissonnet

Approbation unanime du PV du 09-11-2018

Accueil des nouveaux membres

Les nouveaux se positionnent dans les commissions. Le nouvel organigramme est joint au PV.

Un point sur la correspondance

→ Lettre de démission de Claire Pacton. Le Comité prend acte de sa démission et regrette qu'elle ne l'ait pas fait avant le Congrès, ce qui aurait permis, peut-être, de la remplacer. Sa tenue lui sera facturée comme aux autres démissionnaires.

Valentine accepte de reprendre la gestion des tenues.

Geneviève enverra la facture et demandera de rendre les tenues joueurs et les documents en sa possession le plus rapidement possible.

→ Journée FFSA sur La Ravoire ou Aix Les Bains pour une compétition en début d'année. Carmel propose de s'en occuper si le Comité est d'accord. Le Comité est d'accord, Carmel se charge de trouver un bouldrome.

→ Invitation d'une équipe féminine du club ABB pour un marathon, le 16 décembre. Participeront à ce concours : Noëlle BOISSONNET, Valentine GAILLARDOU et Véronique BAJOLLET.

Un point sur le Congrès Départemental

- Vérifier le vidéo projecteur car il n'a pas fonctionné. Didier s'en charge.
- Le Congrès s'est bien passé, bonne organisation du club, bon accueil de la présidente et de son équipe.
- Nous sommes contents que notre équipe soit au complet.

Un point sur le Congrès Régional

Un Congrès sympathique, des repas excellents mais des auvergnats qui ne s'entendent pas vraiment. La Région va aussi appliquer le calendrier unique, il y aura toujours 3 week-ends, mais les compétitions sont positionnées différemment.

Retour sur la réunion des organisateurs de CDF

Carmel Di Martino s'est rendu à cette réunion, en tant qu'organisateur du CDF vétérans. Les autres organisateurs étaient présents et chacun a pu échanger sur les difficultés.

Véronique Bajollet était présente en tant que membre de la commission « gestion des championnats de France » et Présidente du CD par intérim pendant le championnat.

Tous les organisateurs ont fait du bénéfice (de 2000 à 15000€) sauf Strasbourg qui a été déficitaire de 34000€ (principalement à cause de la télé) pour Albertville le bénéfice a été de 3900 €.

A partir de l'année prochaine, les organisateurs de l'année en cours et de l'année suivante seront réunis afin que chacun puisse profiter de l'expérience de l'autre.

Retour sur les AG des clubs,

La Rochette : Didier Griot. AG bien passée.

Dans les questions diverses à poser à la FFPJP : les juniors ne pouvant plus participer aux championnats séniors qualificatifs, est-il normal que ceux-ci payent le tarif licence senior ?

ABB : Claude Dal Molin. Bien passée.

La Ravoire : Geneviève Rubel. Bien passée, PV reçu.

La Savoyarde : Michel Pillet. Pas le quorum Mais tout s'est bien passé.

Albertville : Fred Tramoy. Bien passée.

Cuines : Léo Bonnevie. Une AGE aura lieu le 14 janvier 2019 avec la nomination d'un nouveau bureau.

Saint Rémy : JP. Jeannolin. Bonne organisation. Bien orchestré.

Il faudra qu'un discours commun soit préparé avant les AG pour que nous apportions les mêmes informations aux clubs lors de notre intervention.

Les clubs doivent penser à nous envoyer leur compte-rendu. Une petite formation sur l'organisation d'une AG ou tout autre question posée par les Présidents sur la gestion de leur club, sera programmée l'après-midi (à confirmer).

Un point sur les tenues

- Pour les membres du CD, Valentine se charge de commander rapidement les tenues pour les 5 membres non habillés.
- Pour les joueurs, en plus de la tenue haut de Savoie, une indemnité de 20€ leur sera versée pour qu'ils s'achètent un pantalon noir. Les féminines du Bol d'Or percevront cette somme pour s'habiller ainsi que les joueuses et joueurs des différents championnats de Ligue.
- Commande d'écussons de Savoie à coller sur les tenues, par Geneviève.

Parole à chaque Président de Commission,

Cyntia Cantiget, **Commission Jeunes**, voir le PV envoyé le 07/12/2018.

La commission demande une participation du CD sur les frais occasionnés pour la formation d'initiateurs. Les membres du CD demandent une charte et un compte-rendu d'activité des encadrants des jeunes, en échange de cette aide financière qui sera rajoutée à celle donnée annuellement aux écoles de pétanque.

La commission souhaite que chaque club nomme un référent pour les jeunes qui sera joint afin qu'aucun jeune ne soit oublié dans les compétitions.

CDC : les journées sont fixées, des équipes seront formées, peut-être en entente pour former une « bonne équipe ». Il faudra leur fournir une tenue homogène.

Frédéric Tramoy pour la **Commission Arbitrage** : Formation des arbitres à Voiron les 15 et 16 décembre. Les anciens et les nouveaux sont invités et l'examen sera le 3^{ème} week-end de janvier.

Commission des achats, Véronique Bajollet a rapporté de la FFPJP le matériel commandé par Frédéric Tramoy.

Commission des finances, suite à l'obligation de bas identique pour les compétitions officielles de ligue, une projection du coût supplémentaire est faite, celle-là est estimée entre 2000 à 2500 €.

Commission Informatique Gestion concours n'est pas encore vraiment au point mais l'accès à Geslico est ouvert, les accès ont été créés pour les référents licences et le président du comité, il n'y a pas d'accès pour les clubs.

Questions diverses :

- Les indemnités de déplacement au France seront versées aux clubs un mois avant. A charge aux Présidents de donner l'argent aux joueurs concernés.
- C'est Léo Bonnevie qui recevra les nouvelles licences et une permanence sera assurée au siège, les jours de réunion.
- Dossier du délégué reçu par chacun.
- Le calendrier sera apporté à l'imprimeur le 7 et récupéré le 18 janvier pour être distribué ensuite dans les clubs.

Il y aura les tirages des CDC, mais pas les lieux de rencontre. Charge à chacun de l'inscrire sur son calendrier lorsque les lieux seront connus.

Pour les clubs qui organisent des concours en début d'année, il faudra faire une information par mail ou par presse.

- Afin d'éviter toute mauvaise surprise en cas de contrôle, sur les courriers d'accompagnement des joueurs au Championnat de France, il sera rajouté la recommandation du médecin :

« Vous avez été sélectionné pour participer à une compétition où des contrôles anti-dopage sont susceptibles d'être réalisés.

Certains médicaments pris de façon temporaire ou chronique peuvent rendre vos prélèvements positifs et conduire à une disqualification.

Si vous prenez des médicaments, vérifiez avec votre médecin qu'ils soient autorisés et sinon remplissez une demande d'AUT (Autorisation d'Utilisation Thérapeutique) à télécharger sur le site de l'AFLD (Association Française de Lutte contre le Dopage) <https://www.afld.fr> (rubrique demander une AUT). Adressez là, avec les éléments demandés au moins 30 jours avant la compétition. »

- Dans le cadre des contrôles d'alcoolémie aux championnats départementaux, une formation sera certainement dispensée aux membres volontaires. Quel coût ? Quelle formation ? Qui serait intéressé ? Tous les membres sont intéressés. Le médecin fédéral, au Congrès de Troyes devrait répondre à l'ensemble de ces questions.
- Merci aux clubs de renvoyer leur fiche clubs.
- Suite à l'agression de Fred Tramoy, F. De Rosa a écopé de 10 ans de suspension, 550€ d'amende et 150€ de frais de dossier.
- E. Baudet a été suspendu pendant 3 ans de fonction de dirigeants.

Prochaine réunion : vendredi 18 janvier à 18 heures

La secrétaire
Véronique BAJOLLET

Le Président
Jean-Pierre JEANNOLIN